

HENRY®

The Professional's Formula For Success™

377

Adhésif pour sous-tapis

Convient à tous les sous-tapis résidentiels, notamment la jute, les poils, le caoutchouc, l'uréthane ou le thermoliage sur différents supports.

- Faible odeur
- Faible teneur en COV
- Aucune substance dangereuse à signaler (selon la norme OSHA 29 CFR 1910.1200)
- Ininflammable
- Aucun solvant organique

Tailles disponibles :

3,78 l (1 gallon)

Couverture :

152-182 m. lin. (500-600 pi. lin.) par paquet
avec une bille de 3,1 mm (1/8 po)



GREENLINE
ENVIRONMENTAL TECHNOLOGY

The W.W. Henry Company
400 Ardex Park Drive
Aliquippa, PA 15001
(724) 203-8000 (Phone)
1-800-232-4832 (Phone)
(724) 203-5001 (Fax)
www.wwhenry.com

HENRY 377

Adhésif pour sous-tapis

Description

Adhésif de qualité supérieure répondant aux besoins des installateurs pour la pose de tous les sous-tapis résidentiels, notamment la jute, les poils, le caoutchouc, l'uréthane ou le thermoliage.

Utilisation

Convient à tous les sous-tapis résidentiels, notamment la jute, le caoutchouc, l'uréthane ou le thermoliage

Liage

Voir les conseils particuliers du fabricant de revêtement de sol concernant les supports qui conviennent.

- **Poreux:** béton, sous-couches à base de ciment bien liées, contreplaqué de sous-couche de qualité APA (non traité) et sous-planchers chauffés par rayonnement dont la température ne dépasse pas 29,4 °C (85 °F) à tous les étages. Peut également s'utiliser sur des sous-couches de gypse correctement apprêtées et bien liées (au-dessus du niveau du sol uniquement).
- **Non poreux:** revêtement de sol existant à tous les étages selon les conseils du fabricant du sous-tapis. On notera que tous les supports doivent être sains, solides et bien liés.

Préparation

- Voir les conseils particuliers du fabricant de revêtement de sol.
- L'aire d'installation, l'adhésif et le revêtement de sol doivent être stabilisés en température dans un bâtiment fermé à un minimum de 18 °C (65 °F) pendant au moins 48 heures avant, durant et 48 heures après la pose.
- Le support doit être solide, lisse et plat conformément aux recommandations du fabricant du revêtement de sol. Vérifier que le support est solide et bien fixé pour offrir une base rigide, sans fléchissement indésirable. Il convient de reclipser le bois détaché pour créer une surface solide. La résistance à la compression des matériaux de ragréage et/ou de nivellement doit être d'au moins 3 000 psi.
- Le support doit être propre, sec et exempt d'humidité et d'alcalis en excès. Éliminer mécaniquement toute saleté, cire, graisse, peinture, huile, produit de scellement, produit de cure et autres matières étrangères susceptibles d'avoir un effet anti-adhérent. On notera que lors du retrait de revêtement existant, tous les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés et éliminés conformément aux règlements fédéraux, de province et locaux en vigueur.

Pose

Voir les conseils particuliers du fabricant du sous-tapis. Ouvrir le couvercle rabattable. Appliquer l'adhésif entre 7,5 et 10 cm de chaque mur en formant un motif croisé, puis appliquer encore de l'adhésif sous et parallèlement à toutes les jointures des sous-tapis. Appliquer une légère pression de la main sur le côté du contenant pour réguler le déversement. L'adhésif doit être appliqué en une couche régulière. On peut étaler la couche de façon homogène au moyen d'un morceau de moquette. Laisser l'adhésif prendre à l'air libre pendant 1 à 2 minutes avant de poser immédiatement le sous-tapis.

Marcher sur le sous-tapis pour le presser contre l'adhésif en appuyant bien à l'endroit des jointures.

Nettoyage

Retirer l'adhésif humide résiduel avec un chiffon blanc propre imbibé d'eau savonneuse. Utiliser des essences minérales pour les résidus d'adhésif séché. Lors de l'utilisation d'essences minérales, bien suivre les recommandations du fabricant et effectuer d'abord un test sur une petite surface pour s'assurer que le produit ne l'endommage pas.

Garantie

Meilleure garantie limitée de 10 ans d'HENRY La garantie sera annulée en cas de non-respect des instructions écrites. Pour en savoir plus sur la garantie, contacter le centre de service à la clientèle au numéro 1-800-232-4832.

Remarques

- DESTINÉ EXCLUSIVEMENT À UN USAGE PROFESSIONNEL.
- Entreposer la colle à des températures de 4 °C à 32 °C (40 °F à 90 °F). Ne pas congeler.
- La durée de conservation est d'un an pour les récipients non ouverts.
- COV : 4 g/l, calculé et déclaré, SCAQMD 1168

Ne pas réutiliser le contenant. Jeter l'emballage et les résidus de colle conformément aux règlements fédéraux, de province et locaux sur l'élimination. Ne pas jeter la colle dans les égouts

Précautions

Lire attentivement et respecter l'ensemble des mises en garde et avertissements figurant sur l'étiquette du produit. Pour obtenir des informations complètes sur la sécurité, consulter la fiche technique disponible à l'adresse www.wwhenry.com.

Fabriqué aux États-Unis par The W.W. Henry Company, Aliquippa, PA 15001.

© 2012 W.W. HENRY, L.P. Tous droits réservés.